

Communiqué de presse

Mardi 3 mars 2020

Dépôt de 705 signatures en opposition à l'installation d'une antenne « 5G » au chemin de Chaumont

L'association Voix de Gauche a déposé ce matin une pétition munie de 705 signatures, afin de signifier l'opposition populaire à l'installation d'une nouvelle antenne « 5G » au chemin de Chaumont, sur la commune de Confignon. Ces signatures viendront appuyer l'opposition annoncée depuis par le Conseil administratif, dans le cadre de l'enquête publique ouverte par le Département du Territoire.

Le nombre de signatures récoltées en moins de 2 mois montre la préoccupation de la population, face à ce projet d'antenne qui sera installée en pleine zone d'habitation et à 100 mètres de l'école primaire de Confignon. La non-dangerosité des ondes émises par ces installations, notamment cumulées avec les très nombreuses autres sources d'émissions de ce type (antennes téléphoniques d'autres générations etc.), n'a pour l'heure pas pu être prouvée¹. Le principe de précaution ancré dans notre législation fédérale doit donc continuer de s'appliquer en la matière. Il est essentiel de garantir la sécurité et la santé de la population de la commune en renonçant pour l'instant à l'installation de toute infrastructure de ce type.

L'utilité actuelle de ces nouvelles antennes n'est d'ailleurs largement pas démontrée puisqu'il n'y a pratiquement aucun dispositif compatible aujourd'hui en Suisse. Au contraire l'utilisation accrue de ressources naturelles qu'elles provoquent, a été largement documentée et présentée dans les médias.

Cette pétition vient donc apporter un appui populaire à l'opposition annoncée par le Conseil administratif de la commune et au projet de loi voté la semaine dernière par le Grand conseil, qui instaure un moratoire de 3 ans sur les nouvelles installations d'antenne 5G.

Plus d'informations et contact : www.voixdegauche.ch

¹ Une étude mandatée par l'Office fédéral de l'environnement a rendu ses conclusions fin novembre 2019 sans pouvoir prendre position notamment s'agissant de la dangerosité de telles installations